

Compte rendu Cap officiers de port du 22 mai 2013

Ordre du jour :

Désignation du secrétaire adjoint : est désigné secrétaire adjoint, Jean -jacques FOURNIER (CGT).

Approbation du PV de la cap du 16 10 2012 : le PV est approuvé à l'unanimité.

Remplacement membre de la CAP: M. PERROT remplace M. DELAFOREST démissionnaire, en qualité de suppléant Capitaine 2e grade, représentant FO.

Réductions d'ancienneté :

Présentation par les représentants SG/DRH/CE2 des réductions d'ancienneté au titre de 2012 des officiers de port , compte tenu du calcul de l'enveloppe et du résultat de l'exercice, il manque 2,4 mois pour attribuer 1 mois à tous les agents susceptibles de bénéficier d'un mois de réduction d'ancienneté, il a été proposé à la CAP plusieurs scénarios, en fonction des différents critères possibles de non attribution, après avis de la Cap, le scénario retenu est le suivant :

– 2 agents radiés.

– 5 officiers de port de 1er gr CF et CN au 4e échelon.

Le report de reliquat sera de 4,6 mois (7-2,4) sur l'enveloppe de 2013.

La présidente rappelle à la CAP le mode opératoire d'attribution, les réductions d'ancienneté sont cumulées et sont comptabilisées à chaque changement d'échelon.

Avons rappelé les difficultés de réception des notifications par les services et notamment pour les GPM, les prochaines notifications, après validation de la CAP seront transmises par le bureau CE2 vers GAP fin mai qui transmet aux PSI et notifie via les DDTM à chaque agent (normalement début juillet).

Projet « règles de mutation et d'avancement dans le corps des officiers de port et officiers de port adjoints »

Validation du projet, version 22 05 2013

Comme il est rappelé, les règles de gestion de portée générale concernant les corps des Op et OPA font l'objet d'une circulaire datant du 17 avril 2001.

Les dispositions de ces règles adoptées en CAP, restent, pour la plupart, toujours en vigueur.

Elles s'appliquent à tous les agents des corps qu'ils soient affectés dans les ports : d'intérêt national, décentralisés, relevant d'une collectivité, ou détachés dans les GPM et PA.

Toute fois, certaines dispositions en ce qui concerne l'accès au 1er grade des capitaines, méritent d'être précisées, c'est l'objet de la présente circulaire qui reprend l'ensemble du dispositif.

Après quelques corrections le projet est validé.

Mutation des C1er grade et C2eme grade.

pour les C1 :

GPM Marseille: Florence PEROUAS (du GPM Rouen)

GPM Nantes-Saint-Nazaire : Dominique BRICHE (du GPM la Réunion).

GPM La Réunion : Janick DENIS (du GPM Martinique)

BREST : 2 candidatures retenues, Gilles BAYLE C1er grade et Éric ROELLINGER C2è grade inscrit au TA C1,.

Après débats, poste soumis au vote à la demande des représentants CGT, pour la candidature de Éric ROELLINGER :

POUR : 6 voix ; administration : 4 et FO : 2.

CONTRE 2 voix (CGT).

Éric ROELLINGER nommé au grade de C1er grade au poste de Cdt du Port de BREST au 1er janvier 2014. il est à noter que pour les ports de Lorient et Brest c'est la même autorité qui est à la fois service d'origine et service d'accueil

Nous notons également que l'Administration avec FO n'ont pas appliqué les règles de mutation pourtant remis en séance.

Poste de Cdt de port de Fort de France (Martinique)

L'administration souhaite l'affectation de D .Houssin à Fort de France, contacté ce dernier pour des raisons logistiques a refusé le poste, un sursis lui a été donné jusqu'en juin pour réflexion, passé ce délai, à la fin de sa mission en DEAL au 1er septembre, l'administration lui proposera un poste en métropole.

le poste sera donc attribué soit à D. Houssin soit à un candidat C2 inscrit au TA.

Poste de Cdt de port Pointe à Pitre (Guadeloupe) :

suite fin détachement de Damien HOUSSIN (CAP exceptionnelle du 22 avril 2013), avons demandé la republication du poste (poste sensible) aussi après avis de vacance, le poste sera attribué après avis DG Guadeloupe soit par 1 C1er grade volontaire ou C2 inscrit au TA, rendez vous sera pris pour un entretien avec les candidats inscrits au TA par le DG de Guadeloupe (présent en métropole en juin).

pour les C2 :

GPM Nantes St Saint-Nazaire : Stéphanie HUET (du GPM Le Havre)

Port de Lorient Cdt de port : Alexandre GUYOT (du port de Lorient)

GPM Marseille : Virginie BOUQUEAU (du GPM Le Havre, sous réserve vacance de poste de Flavien MONTCHO)

GPM Bordeaux : Frédéric HAUSSER (de Mayotte, sous réserve vacance de poste de Frédéric GEDON)

Question diverses :

-Le DRH du GPM Rouen a apporté des précisions concernant l'emploi du 2e poste de C1 au GPM Rouen.

-Un bilan de gestion sera transmis par L'AC à la prochaine CAP.

-IMPORTANT, Poste de commandant et Cdt adjoints :

pour les candidats (C1&C2) accédant aux postes de CDT et/ou Cdt adjoints, outre l'envoi de la demande de mutation (PM 104), la pratique d'envoi de CV, lettre de motivation et demande d'entretien avec les services d'accueil (autorité d'emploi / autorité portuaire pour les ports décentralisés, Cdt et DRH pour les GPM) tend à se généraliser et est fortement recommandé pour obtenir un avis et classement.

Fin de seance 16h30